

L'école est en petit ce que l'Etat est en grand, l'on verra que cette question est parfaitement dans les limites de nos attributions.

Le système monarchique a ses avantages, mais il a aussi ses inconvénients. La responsabilité que l'instituteur assume sous cette forme disciplinaire, l'autorité nécessaire pour le maintien de l'ordre, dont il y est revêtu, ne laissent pas que de lui créer parfois des désagréments ; et avec la meilleure volonté et la meilleure bonne foi du monde dans la direction de son école, il se voit fréquemment exposé à des attaques souvent injustes, toujours regrettables. Les épithètes de partial et de despote lui sont décernées avec un peu trop de liberalité.

Le système républicain serait, d'un côté, avantageux pour le maître, par le fait que, n'ayant à décider de rien, il se trouverait ainsi à l'abri de toute critique, puisqu'il ne serait responsable de rien ; mais, d'un autre côté, son autorité serait réduite au néant : la régie de l'école laissée entre les mains d'élèves qui lui seraient peut-être hostiles, ferait de cet homme un véritable automate. Ce système a donc aussi ses inconvénients.

L'idée que M. U. E. Archambault a développée et qui consisterait à adopter, pour la discipline dans les écoles, le système de gouvernement qui régît le pays où l'on se trouve, me paraît propre à attirer votre attention. L'élève s'accoutumerait de bonne heure à se conduire d'après les mêmes lois qu'il devra observer plus tard. Un autre dissentant, M. Lacroix, a émis l'opinion que, puisque ni le système monarchique ni le système républicain ne sauraient convenir, le système militaire serait peut-être celui qui répondrait le plus aux exigences de la discipline dans les écoles. L'obéissance passive et presque aveugle du soldat à ses chefs serait bien en effet ce que l'on pourrait désirer de mieux chez l'élève. Cette idée mérite considération.

Je n'ai nullement l'intention de décider lequel de tous ces systèmes offre le moins d'inconvénients. Je ne fais qu'indiquer les parties les plus suillantes des débats, afin qu'elles puissent servir comme de points de repère à l'avenir.

Cette question sera, selon votre désir, renvoyée à la prochaine séance pour y être discutée de nouveau. J'invite tous les instituteurs ici présents, de même que ceux qui assisteront à la conférence du mois de janvier, à s'occuper sérieusement de la question. L'étude en serait vraiment intéressante ; et les conclusions qu'on pourrait en tirer seraient sans contredit d'une très-grande importance pour l'instituteur.

Je ne puis passer sous silence, messieurs, le plaisir que j'éprouve de voir un aussi grand nombre d'instituteurs, surtout d'instituteurs de ce cette ville, assister à cette séance. Ce concours, m'a-t-on dit, est dû à un inspecteur que je ne nommerai pas, parce qu'il est ici présent, mais dont le dévouement pour la cause des instituteurs, et l'intérêt qu'il porte à notre Association, vous sont bien connus. Ce monsieur mérité à juste titre notre reconnaissance."

A la suite de cette discussion, M. U. E. Archambault donne une seconde causerie sur son voyage aux Etats-Unis. Il limite cependant son entretien à une seule ville. L'auditoire a écouté avec attention l'exposé du système d'éducation à New-York, et a pu voir l'intérêt qu'y prennent les personnes les plus influentes à son bon fonctionnement. Nous avons pu constater également que les divers rouages de ce système ressemblent parfaitement à ceux de notre système parlementaire. M. Archambault nous parle aussi des attributions des syndics et des inspecteurs chargés de veiller à la bonne observation des règlements qui régissent les nombreuses institutions de New-York. "Plusieurs de ces institutions, ajoute-t-il, où le pauvre et l'orphelin reçoivent gratis l'aliment du corps et de l'intelligence, doivent leur fondation à la liberalité de citoyens dévoués à la cause de l'éducation, qui les maintiennent encore aujourd'hui." Les sommes quasi fabuleuses dépensées pour le

soutien des écoles, l'architecture des bâtisses, les divers systèmes de ventilation et de chauffage, l'aménagement des classes, la structure et la disposition des tables et des bancs, sont tour à tour l'objet de nombreux commentaires. Ces remarques ont prouvé que M. Archambault n'a pas visité ces établissements en simple touriste, mais en homme sérieux, qui cherche à tout voir, à tout comprendre, et à qui le plus léger détail ne saurait échapper. L'énumération des salaires élevés que reçoivent les 2111 personnes, hommes et femmes, qui, à différents degrés, ont pour mission de répandre l'instruction dans la grande métropole de la République américaine, a surtout intéressé l'auditoire.

Le sujet de discussion suivant, de même que le sujet ci-haut désigné, sera offert à la prochaine séance :

"Si l'instituteur doit être considéré comme tenant dans sa classe la place du père de famille, n'est-il pas par cela même autorisé à infliger des punitions corporelles, lorsqu'il le juge nécessaire ?"

Et la séance est ajournée au dernier vendredi de janvier prochain, à 10 heures précises de l'avant-midi.

F. H. P. DEMERS,
Secrétaire temporaire.

Revue mensuelle.

Nous voudrions pouvoir écrire cette première revue de l'année 1872 avec des paroles pleines de bonnes promesses et d'heureux pronostics ; malheureusement nous nous trouvons en complet désaccord avec les prophéties de tous genres qui nous assaillent depuis quelque temps et parviennent à émouvoir même les âmes les plus fortement trempées. Selon quelques commentateurs cependant, ces predictions ne se rapporteraient pas à notre pays et ne menaceraient point de troubler la sérenité de notre ciel ; on dit même que les terres de l'autre côté de l'océan seules subiront la grande noirceur pendant que notre continent tout entier, préservé de ses terribles effets, sera inondé d'une clarté telle que la vieille Europe n'en a jamais vue. Il semble pourtant que la noirceur menace un peu nos voisins et les voisins de nos voisins, et qu'il n'y aurait aucun danger à risquer un bout de prophétie de ce côté-là. Il se pourrait bien en effet qu'avant peu, les Etats-Unis eussent sur le bras plusieurs affaires assez désagréables sinon fort dangereuses. On apprendre un conflit entre cette puissance et l'Espagne, à moins que le roi Amédée ne consent à y mettre beaucoup du sien.

Voici les faits qui ont donné lieu à ce malentendu. Une canonnière espagnole aurait, on ne sait pour quelle raison, arrêté et désembragé le steamer "Florida", appartenant aux Etats-Unis ; il faut avouer que le procédé est un peu lâche, à l'égard d'une nation avec laquelle le cabinet de Madrid est censé n'avoir que des relations pacifiques. Les Etats-Unis, de leur côté, ont ressenti vivement cet affront et exigent du gouvernement espagnol, suivant la rumeur du moins, — 1^o, des excuses ; 2^o, la dégradation de l'officier qui commandait la canonnière et, 3^o, la reddition de la canonnière elle-même. Le roi d'Espagne n'a pas d'autre alternative que de subir ces conditions ou de se préparer à une guerre qui pourrait lui être plus fatale que la rébellion de l'île de Cuba.

Cette affaire, quoiqu'fort désagréable pour les Etats-Unis, n'est cependant pas aussi sérieuse dans ses conséquences que pourrait l'être l'incident Catacazy. Nous exprimions dans notre dernière revue, l'opinion que cet incident était complètement vidé, par le rappel du ministre compromis. Il paraît cependant que l'affaire revient sur le tapis avec un caractère d'acrimoine plus prononcé. Suivant les uns, cette nouvelle complication serait due à l'esprit perspicace du secrétaire Fish et serait fort à l'avantage des Etats-Unis ; suivant d'autres, et nous nous rangeons volontiers à cette opinion, Fish aurait tout honnêtement commis une énorme indiscrétion, en poursuivant l'affaire bien au-delà des limites qu'une diplomatie sage et bien entendue n'aurait jamais osé franchir. Il a voulu que M. Catacazy fut jugé par son gouvernement ; mais le jugement du gouvernement russe n'a pas l'air de vouloir trop censurer son ministre. Bien au contraire, il paraît que M. Catacazy, dans sa conduite vis-à-vis du cabinet de Washington n'a fait que suivre les instructions du prince Gortschakoff. La lettre de Fish, demandant la poursuite de l'affaire, est fort sévère et M. Curtiss ministre américain à St. Petersbourg, n'est sans doute pas étranger à sa publication.